



Date de la convocation	9 octobre 2023
Membres en exercice	168
Présents	72
Représentés	30

Envoyé en préfecture le 17/10/2023  
Reçu en préfecture le 17/10/2023  
Publié le 17/10/2023  
ID : 031-200023596-20231016-231016\_09-DE



**CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023**

**n°D20231016 - 09**

**Objet : Débat d'orientation budgétaire pour le budget 2024**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Considérant que** le Conseil Syndical a débattu ;  
**Vu** le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

**Décide**

**Article unique** : de donner acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires 2024.

<b>Résultat du vote</b>	Pour	100	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

**Sébastien VINCINI**  
Président

*Annexes : Débat d'orientation budgétaire, Prospective eau potable, Prospective Assainissement*

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

### Annexe au rapport présenté au Conseil syndical du 16 octobre 2023

Après deux années de forte augmentation de l'électricité, la collectivité a anticipé la hausse des tarifs sur les marchés financiers et la CAO a décidé d'acheter l'électricité dès juin pour l'année 2024.

Il en ressort un poste « électricité » sur tous les budgets qui revient à des niveaux comparables à 2021, soit environ 30% inférieur à 2023.

Il demeure toutefois une inconnue, le niveau de l'Arenth fixé par l'Agence Française de l'électricité.

Ce niveau de dépense s'accompagne toutefois d'une forte hausse des produits de traitements qui ont pris de fortes augmentations sur les marchés lancés en 2023. Pour exemple :

L'enquête auprès des prévisionnistes professionnels (SPF) réalisée chaque trimestre par la BCE montre que les prévisions d'inflation ont été réduites, de 5,9% à 5,6% pour 2023 et seraient à 3,2% pour 2024.

La prévision pour 2025, dernière année des projections de la BCE, a été relevé de 2,1% à 2,2% et le chiffre "à plus long terme", c'est-à-dire à l'horizon 2027, a été maintenu à 2,1%. (source « Les échos »)

Depuis juin 2022, une réflexion a été engagée avec l'ensemble des équipes de Réseau31 afin de prévoir des investissements pour diminuer globalement nos consommations (autoconsommation, réflexion sur les modes opératoires actuels, ...). Cela n'est pas encore tout à fait opérationnel compte tenu des marchés à passer et des autorisations d'urbanisme à obtenir.

L'augmentation des tarifs aux usagers et au bordereau des prix sera calculée au plus près de chaque budget afin de maintenir les travaux d'investissements tels que prévus dans les Programmes Pluriannuels d'investissement. Ces tarifs seront débattus dans le cadre de ce DOB, en prenant en compte la prospective financière et les investissements à réaliser, mais également les prévisions d'inflation.

Le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024 se présente en deux parties, la première qui concerne la stabilisation des budgets de fonctionnement pour permettre le maintien des investissements, ces derniers étant abordés en seconde partie.

#### 1. STABILISER LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sur chacun des 5 budgets doivent impérativement être contenues. Réseau31 est un SPIC et seules les recettes des abonnés participent de l'équilibre de la section de fonctionnement. Chaque thématique, chaque article comptable fera l'objet d'une vigilance pour contenir les augmentations. Cela va passer par un cadrage auprès des services et qui devrait se traduire par une diminution de 10% des dépenses du 011 (Charges à caractère général). Un impact fort sur le budget de fonctionnement : le coût de l'emprunt qui ne cesse d'augmenter et qui n'était pas projeté à ce niveau dans les précédentes perspectives financières.

#### A. RESSOURCES HUMAINES : vers une démarche plus stratégique et qualitative.

##### Les effectifs (au 01/09/2023)

	Total
Fonctionnaires Titulaires et Stagiaires	356
Agents contractuels	9
Apprentis	5
Total	370

Dont 75 agents mis à disposition par le CD31\*

\*La proportion d'agents mis à disposition par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne tend à évoluer à la baisse, soit par le biais de l'intégration progressive des agents, soit par la création de postes propres à Réseau31 à l'occasion du remplacement des agents CD31 partant à la retraite.

##### Pour rappel, ils étaient 230 en 2012.

+ 5 agents contractuels du Centre De Gestion 31

Réseau31 compte 370 agents permanents avec 75% d'agents issus de la filière technique. L'effectif global tend à se stabiliser au fil des années, à périmètre et champ de compétences égaux.

##### La masse salariale du 012

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Masse salariale	15.8 M€	16.9 M€	17.5 M€	18.0 M€	19.2 M€	20.0 M€

La masse salariale reste contenue, étant donné le contexte global et les mesures décidées au sein de la collectivité.

Le BP2024 devra notamment être adapté en faveur de certains éléments :

- La prise en compte des mesures en faveur de la rémunération des agents publics décidée au niveau de l'Etat, avec l'impact de l'augmentation du point d'indice intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2023, sur une année pleine, soit près de 279 000 euros et l'impact de l'augmentation de 5 points avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 177 000 euros.
- L'augmentation du budget des formations pour le maintien des formations sécurité indispensables à la bonne réalisation des missions techniques, gage d'une bonne qualité d'intervention technique en lien avec la norme qualité ISO9001 et le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- Le développement d'actions en faveur de la qualité de vie au travail : actions de coaching managers, formations en codéveloppement pour développer l'intelligence collective et la solidarité entre cadres, actions en faveur de l'aide psychologique apportée aux agents qui en ressentent le besoin pour une problématique personnelle et/ou professionnelle.
- L'accueil des alternants et des stagiaires : 5 alternants accueillis cette année scolaire et 3 stagiaires rémunérés.
- Les actions en faveur du maintien dans l'emploi : développement du recours au Bilan de compétences en partenariat avec le Centre de gestion de la Haute-Garonne, pour une enveloppe globale de 400 000 euros.
- Le développement et le maintien d'une action sociale favorable aux agents et le soutien à l'Amicale du personnel de Réseau31 avec une augmentation de 10% de la subvention accordée, permettant le financement de moments de convivialité, de prestations financières et de loisirs pour tous.

- Le financement du contrat de groupe pour la protection sociale complémentaire en santé et prévoyance : 31 euros par agent intégrant le contrat groupe et le maintien de la participation employeur, modulable en fonction du salaire de l'agent.

- La poursuite de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEC) avec pour finalité le développement des enjeux stratégiques de la collectivité, l'optimisation des effectifs en fonction des compétences détenues par les agents et de leurs conditions de santé.

#### B. Les indicateurs financiers

Les indicateurs de ratios de désendettement ne peuvent être regardés comme pour les communes ou intercommunalités au regard d'une strate démographique. Le ratio de désendettement s'appréhende au niveau des durées d'amortissement des biens. Ici la durée d'amortissement est de 60 ans que ce soit pour les ouvrages ou les réseaux.

2023 Eau		2023 Asst	
Epargne brute :	Epargne nette :	Epargne brute :	Epargne nette :
2 564 902,10	1 531 602,10	8 276 126,00	3 643 026,00
Ratios désendettement		Ratios désendettement	
4,43		7,24	

Les autres indicateurs sont inclus dans les prospectives jointes. L'évolution des dépenses, les épargnes nettes et brutes à venir, les investissements, les subventions et les emprunts.

#### C. Les tarifs

L'inflation, stable depuis la création de Réseau31, a pris une toute autre direction depuis 2022. Comme indiqué en p1, le niveau encore élevé en 2024 amènera cette assemblée à débattre sur le niveau des tarifs, notamment sur l'option de l'indexer sur cet indicateur.

Les tarifs concernés sont ceux de l'eau potable, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif, la fourniture d'eau brute et le bordereau des prix.

Une importante réflexion financière a été initiée début 2017 a permis d'aboutir à un tarif unique en 2022.

Les élus, forts de valoriser l'égalité de service quelle que soit la commune d'intervention, ont mis en avant le principe de solidarité notamment au niveau de la réalisation du programme d'investissement de Réseau 31. La proposition de tarif unique a trouvé son point d'équilibre entre les trois éléments suivants :

- Ne pas faire subir de hausses trop importantes aux usagers et au Syndicat et être attractif pour de nouvelles adhésions
- Avoir un niveau d'investissement permettant un programme d'opérations de travaux conséquent
- Maintenir la masse salariale à un niveau calibré sur les interventions en régie et non en sous-traitance avec une qualité de service constante

Cette étude a été réalisée en dehors des transferts partiels pour lesquels Réseau31 n'a pas la maîtrise des tarifs. Ces collectivités décident et financent les travaux en fonction de leur propre budget et en conséquence de leur tarif.

Les tarifs 2022, sont les suivants. Une modification du tarif unique cible décidé en 2017 a permis de diminuer la part fixe.

TARIFS 2023				
	Part fixe	Part variable	Facture 120 m³	Prix moyen du m³ distribué
Tarif unique	68,00 €	1,39 €	234,80 €	1,96 €
Usine PSE		0,5771 €		
Fontaines	48,35 €		48,35 €	0,40 €
Abonnements agricoles (zone de montagne)	89,12 €	0,28 €	122,67 €	1,02 €
Abonnés sans compteurs	174,74 €		174,74 €	1,46 €

#### Accords protocole adhésion

TARIFS 2023				
	Part fixe	Part variable	Facture 120 m³	Prix moyen du m³ distribué
Revel	45,00 €	1,14 €	181,80 €	1,52 €
Castillon de Larboust	42,00 €	0,62 €	116,40 €	0,97 €

TARIFS 2023				
	Part fixe	Part variable	Facture 120 m³	Prix moyen du m³ distribué
Tarif unique	68,00 €	1,42 €	238,40 €	1,99 €
Tarif sans compteur	164,85 €		164,85 €	1,37 €

#### Accords protocole adhésion

TARIFS 2023				
	Part fixe	Part variable	Facture 120 m³	Prix moyen du m³ distribué
Revel (part déléguant)	0,00 €	0,536 €	64,32 €	0,54 €
Poucharramet	65,21 €	1,110 €	198,41 €	1,65 €
Saint Gaudens (part déléguant)	34,16 €	0,588 €	104,72 €	0,87 €
Lherm	74,00 €	1,130 €	209,60 €	1,75 €
Gragnaque	44,86 €	0,3341 €	84,95 €	0,71 €
Castillon de Larboust	55,00 €	0,4500 €	109,00 €	0,91 €
Labastide Clermont	82,33 €	1,78 €	295,33 €	2,46 €

L'enjeu de 2023 est de voir quel tarif permet de conserver un niveau d'auto-financement confortable afin de poursuivre le PPI.

S'ajoute la baisse des constructions et de fait la baisse des recettes de PFAC pour l'assainissement.

#### D. Les travaux en régie

Chaque année, les agents de Réseau31 mettent leur compétence et leur technicité pour améliorer efficacement des travaux relevant de l'investissement. Ces travaux sont valorisés par des écritures comptables correspondant : aux pièces achetées, aux véhicules utilisés et au temps passé. Cela permet de passer l'investissement un nombre d'heure d'environ 9600 heures / année soit 6 équivalents temps plein l'ensemble du territoire.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nbre heures					6 874	9 726	9 64,6
Valorisation des heures agents	224 456	203 963	427 445	366 421	298 881	422 886	419 408
Total main oeuvre + fournitures + véhicules	373 942	269 268	711 615	574 639	661 513	796 332	767 309

*Dont réguil travaux en régie compteurs et branchements depuis 2020*

### E. Les amortissements

Depuis l'exercice 2014, le travail de rattrapage des amortissements a été initié et bien avancé. Le travail s'effectue de concert entre le comptable et l'ordonnateur. Ce travail de rattrapage s'est intensifié depuis l'exercice 2017, et permet, fin 2022 l'intégration de 101 PV (56 PV sur le budget assainissement collectif et 45 PV sur le budget Eau potable). La DGFiP a communiqué une grande partie des actifs des adhérents restants afin que Réseau31 puisse effectuer l'intégration de ces actifs et une partie des rattrapages des amortissements sur l'exercice 2022.

L'objectif de rattrapage des chapitres 20 et 23, pour les investissements Réseau31 est atteint.

En ce qui concerne le rattrapage des amortissements des adhérents, ils ont été intégrés dans le logiciel des immobilisations par le fournisseur à partir des données de la DGFiP. Les annuités d'amortissement des adhérents concernés par ce rattrapage ont été prises en compte fin d'année 2022.

Le prix de l'eau et de l'assainissement doit couvrir les dépenses de fonctionnement, comprenant l'annuité de la dette mais également l'annuité de la dotation aux amortissements.

Afin de déterminer si le prix est adapté alors même que tous les amortissements ne sont pas saisis en comptabilité, une estimation pour chaque budget est réalisée ci-dessous.

### Rattrapage possible sur 2023 de l'intégration 2022 :

BUDGET	RESTE A RATTRAPER	CREDITS DISPONIBLES EXERCICE 2023			CREDIT DISPONIBLE POUR LE RATTRAPAGE en 2023	RATIO RATTRAPAGE SUR 2024 (2eme integration)	RATIO RATTRAPAGE SUR 2024 (3eme integration)	RATTAPAGE A ADHERENT SUR 2024 (3eme integration)	RATTAPAGE A ADHERENT SUR 2024 (3eme integration)	TOTAL RATTAPAGE SUR 2024-2025-2026
		BP	DM1	DM2						
66	5 182 280,26 €	3 520 037,00 €	3 898 159,00 €	-	4 992 196,00 €	96,33%	2 366 000,00 €	190 084,26 €	2 477 673,10 €	2 667 800,00 €
67	6 521 119,51 €	7 804 493,00 €	2 181 976,67 €	2 376 580,00 €	5 623 051,67 €	86,23%	6 740 000,00 €	898 067,84 €	782 543,25 €	1 680 700,00 €
01	-	1 740 054,00 €	-	-	408 858,33 €	0,00%	1 331 195,67 €	-	86 222,50 €	86 300,00 €

Comme précisé ci-dessus, le rattrapage des amortissements s'effectue par étapes. Les étapes d'intégration des PV d'ouvrages mis à disposition par les collectivités adhérentes se font grâce à la production des données par la DRFiP et l'intégration dans le logiciel des immobilisations.

En 2023, le rattrapage de la 2<sup>ème</sup> intégration des données sera quasiment terminé.

Pour 2024 à 2026, il restera une série de collectivités à intégrer et le rattrapage à effectuer en sus de l'annuité mentionnée ci-dessus.

### BUDGET PRINCIPAL

- Rattrapage des amortissements

L'annuité 2022 est de 1 204 575,99€, elle augmentera en 2024 suite au travail d'intégration des immobilisations en cours.

Nous avons passé au cours des exercices 2020, 2021 et 2022 pour 17 M€ de biens du chapitre 23 au 21. Depuis 2022, nous gérons les affaires courantes, il n'y a plus de rattrapage de biens du chapitre 23 au 21.

- Annuité estimée des amortissements

Annuité 2023	1 331 196 €
Rattrapage en 2024	86 222 €

### EAU POTABLE

- Rattrapage des amortissements

Le rattrapage s'est effectué depuis 2018, et l'annuité actuelle est de 2 366 000 €.

En 2023, 50 procès-verbaux signés avec nos adhérents seront intégrés dans la comptabilité et seront rattrapés.

Au cours des exercices 2020, 2021 et 2022, ont été rattrapés 33.4 M€ de biens du chapitre 23 au 21. Depuis 2022, c'est un fonctionnement normal pour les amortissements des immobilisations réalisées par Réseau31.

Toutefois il reste encore des collectivités dont les PV ont été signés mais non intégrés dans le logiciel des immobilisations.

- Annuité estimée des amortissements

Annuité 2023 (comprenant les PV de 2 <sup>ème</sup> intégration)	2 366 000 €
Rattrapage entre 2024 et 2026	2 667 800 €

### ASSAINISSEMENT

- Rattrapage des amortissements

En 2018, 88 procès-verbaux signés avec nos adhérents ont été intégrés dans la comptabilité. La totalité des échéances d'amortissement de 2010 à 2017 pour ces 88 adhérents a été rattrapée sur les exercices 2019 et 2020.

En 2022, 64 procès-verbaux signés avec nos adhérents ont été intégrés dans la comptabilité. Le rattrapage des échéances d'amortissement de 2010 à 2021 sur l'exercice 2022 s'élève à 7 765 800 €.

Au cours des exercices 2020, 2021 et 2022 il a été réalisé le rattrapage de 86.4 M€ de biens du chapitre 23 au 21.

Depuis 2022, c'est un fonctionnement normal pour les amortissements des immobilisations réalisées Réseau31.

A partir des éléments de la DGFiP en fin 2022, il a pu être intégré au patrimoine comptable les 56 adhérents concernés.

- Annuité estimée des amortissements pour une année normale

Annuité 2023 (comprenant les PV de 2 <sup>ème</sup> intégration)	6 740 000 €
Rattrapage entre 2024 et 2026	1 680 700 €

### F. La dette

A ce jour, les budgets Eau, Assainissement, budget principal et microcentrale ont des emprunts pour importants travaux structurants réalisés. Ces emprunts ont été contractés soit par la collectivité adhérente soit par Réseau31 dans le cadre de nouvelles opérations. En 2019 et 2020, les demandes d'emprunts fait l'objet de dossiers déposés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) au titre

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le 17/10/2023

ID : 031-200023596-20231016-231016\_09-DE



enveloppes sur fonds d'épargne pour la période de 2013 à 2017. Ces prêts peuvent être consentis sur des durées exceptionnelles (40 ans pour une station d'épuration) à des taux indexés sur le livret A + 0.75 point (soit 1.25 %). Aujourd'hui avec l'augmentation du taux du livret A, l'adhésion à l'AFL, et la hausse des taux, la tendance va plus vers une consultation générale pour chaque budget.

D'ailleurs voici ce que nous propose notre conseil, Finance Active :

« Pour les entités de grande taille, au recours à l'emprunt récurrent, nous recommandons un objectif de répartition 50% fixe – 50% variable.

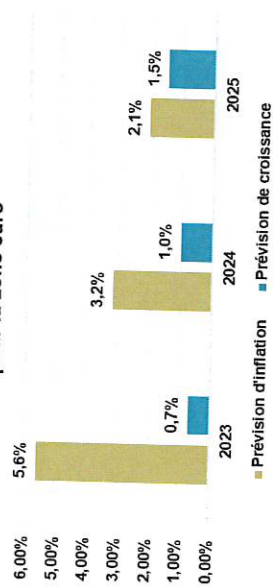
L'objectif général de répartition par risque de taux relève de la gouvernance à moyen terme.

Le contexte de taux très bas que nous avons connu ces dernières années a conduit avec raison à privilégier la souscription d'emprunts à taux fixe (83% des nouveaux financements en 2021) et le passage à taux fixe nul ou très proche de 0,00% d'emprunts à taux variable.

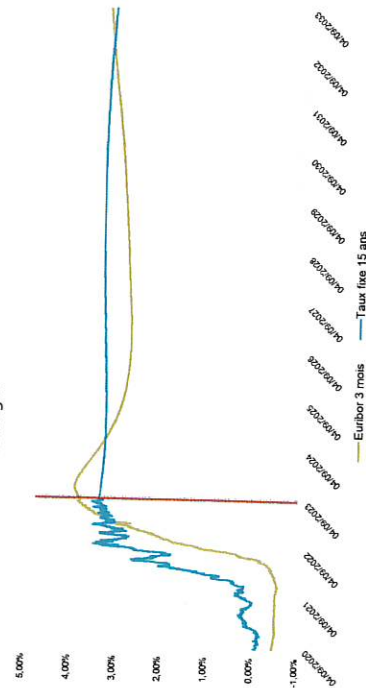
Le cycle des taux très bas a pris fin en 2022 avec le retour d'un cycle haussier de la part de la banque centrale et des taux fixes en augmentation sensible. Le choix de taux variables redevient une option pertinente »

Comme précisé dans l'introduction, voici l'évolution de l'inflation projetée par la BCE :

### Anticipations BCE de croissance et d'inflation pour la zone euro



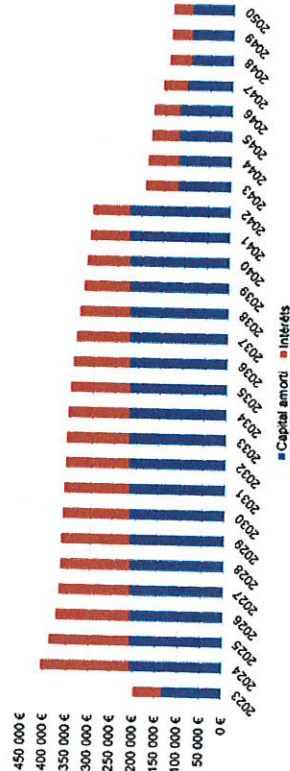
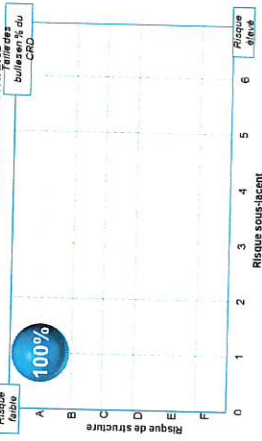
Anticipation des taux courts et longs :



➤ Budget principal : 5 nouveaux emprunts ont été souscrits, pour un volume total de 6.298 M€

Caractéristique de la dette au :		07/09/2022	07/09/2023	Variation
Votre dette est de		3 500 510 €	3 365 101 €	-135 409 €
Son taux moyen s'élève à		1,66%	1,95%	+ 0,29%
Sa durée résiduelle moyenne est de		25 ans et 7 mois	24 ans et 8 mois	- 11 mois
Sa durée de vie moyenne est de		13 ans et 4 mois	12 ans et 11 mois	- 5 mois
Son nombre de lignes est de		5	6	+ 1

### Matrice de risque Charte de bonne conduite



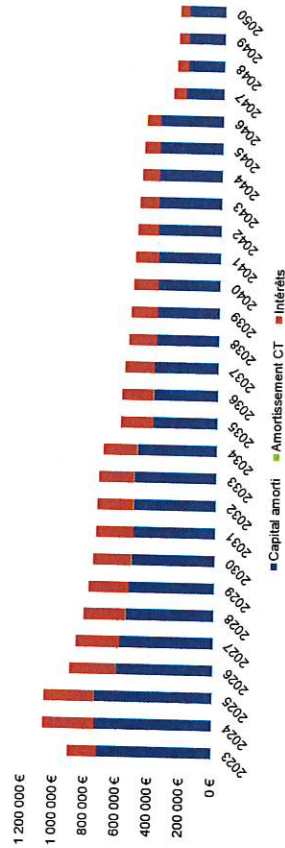
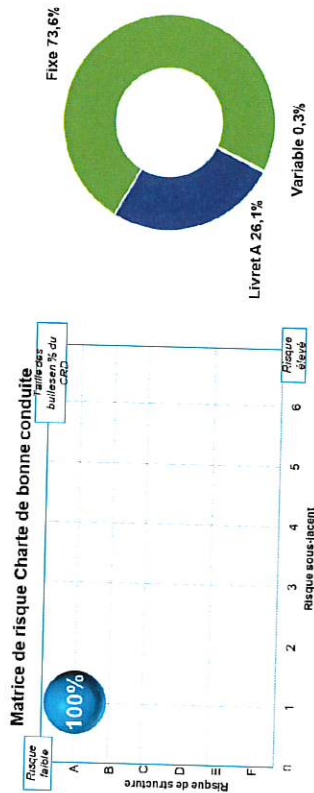
Hors nouveaux emprunts, la dette sera à moitié remboursée en 2035, et la totalité de la dette sera éteinte en 2063 (le graphique s'arrête en 2050).

Sa durée de vie moyenne est de 12 ans et 11 mois

L'augmentation en 2024 et en 2025 des annuités est dû à la consolidation progressive des nouveaux emprunts signés.

➤ Budget eau potable : 4 nouveaux emprunts ont été souscrits depuis 2021 pour un volume de 7.414 M€. Un emprunt de 2.5 M€ est en phase de mobilisation.

07/09/2022	07/09/2023	Variation	
<b>Votre dette est de</b>	<b>12 103 283 €</b>	<b>11 363 344 €</b>	<b>401 704 €</b>
<b>Son taux moyen s'élève à</b>	<b>1,48%</b>	<b>1,84%</b>	<b>+ 0,22%</b>
<b>Sa durée résiduelle moyenne est de</b>	<b>24 ans et 4 mois</b>	<b>23 ans et 11 mois</b>	<b>- 5 mois</b>
<b>Sa durée de vie moyenne est de</b>	<b>12 ans et 7 mois</b>	<b>12 ans et 4 mois</b>	<b>- 3 mois</b>
<b>Son nombre de lignes est de</b>	<b>39</b>	<b>32</b>	<b>- 7</b>

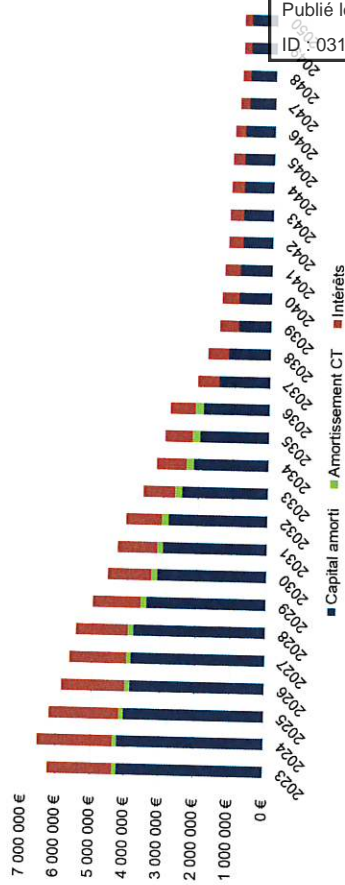
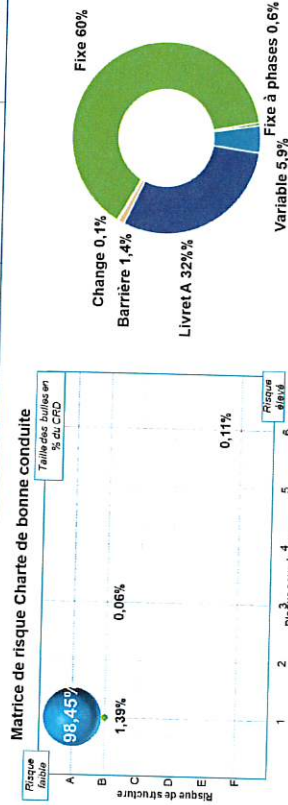


Hors nouveaux emprunts, la dette sera à moitié remboursée en 2036, et la totalité de la dette sera éteinte en 2063 (le graphique s'arrête en 2050). Sa durée de vie moyenne est de 12 ans et 4 mois

La hausse des intérêts en 2024 est principalement due aux Livrets A dont les échéances sont annuelles. L'augmentation du Livret A une année de décalage sur ces emprunts.

➤ Budget assainissement : 11 nouveaux emprunts ont été souscrits depuis 2021 pour un volume de 11.446 M€. Un emprunt de 2.5M€ est en phase de mobilisation.

07/09/2022	07/09/2023	Variation	
<b>Votre dette est de</b>	<b>63 097 555 €</b>	<b>59 899 779 €</b>	<b>- 3 068 451 €</b>
<b>Son taux moyen s'élève à</b>	<b>2,70%</b>	<b>3,33%</b>	<b>+0,63%</b>
<b>Sa durée résiduelle moyenne est de</b>	<b>20 ans</b>	<b>19 ans et 11 mois</b>	<b>- 1 mois</b>
<b>Sa durée de vie moyenne est de</b>	<b>10 ans et 7 mois</b>	<b>10 ans et 6 mois</b>	<b>- 1 mois</b>
<b>Son nombre de lignes est de</b>	<b>268</b>	<b>251</b>	<b>- 15</b>

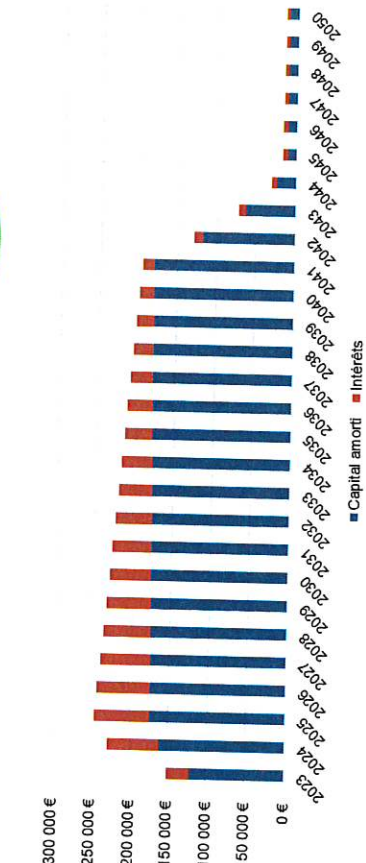
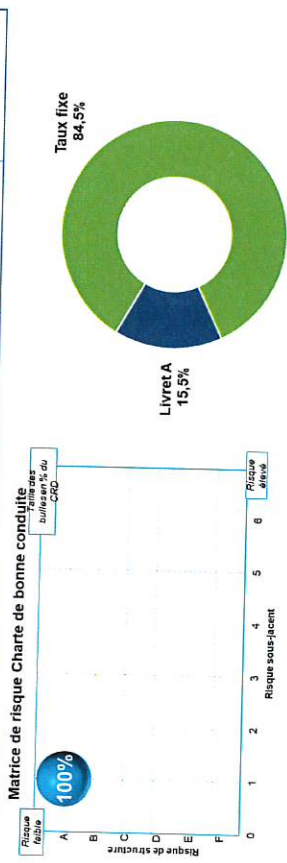


Hors nouveaux emprunts, la dette sera à moitié remboursée en 2034, et la totalité de la dette sera éteinte en 2078 (le graphique s'arrête à 2050). Sa durée de vie moyenne est de 10 ans et 10 mois.



➤ Budget microcentrale : 4 nouveaux emprunts ont été souscrits pour un volume de 3.318 M€. Un emprunt de 2.274M€ est en phase de mobilisation.

Caractéristique de la dette au :		07/09/2022	07/09/2023	Variation
<b>Votre dette est de</b>				
Son taux moyen s'élevé à		2 631 650€ 1,14%	2 509 346 € 1,45%	+ 122 304 € + 0,31%
Sa durée résiduelle moyenne est de		21 ans et 6 mois	20 ans et 6 mois	12 mois
Sa durée de vie moyenne est de		11 ans et 1 mois	10 ans et 7 mois	4 mois
Son nombre de lignes est de		4	5	+ 1



Hors nouveaux emprunts, la dette sera à moitié remboursée en 2033, et la totalité de la dette sera éteinte en 2040.

Sa durée de vie moyenne est de 10 ans et 7 mois.  
L'augmentation en 2024 et en 2025 des annuités est dû à la consolidation progressive des nouveaux emprunts signés.

### G. Le développement des énergies renouvelables

Réseau31 prévoit d'accroître son autonomie énergétique et diminuer son empreinte carbone en lançant ou poursuivant les actions suivantes :

- Engagement d'un Plan climat en lien avec les territoires
- Contribution au recensement des sites équitables en panneaux solaires (loi APER)
- Production d'hydroélectricité à partir des ouvrages d'eau brute :
- Clôture des travaux de construction de la microcentrale du Fousseret (Fond de Louge)
- Poursuite des travaux de construction de la microcentrale de Bérat (Bourgail)
- Etudes préalables des 3 microcentrales du Fousseret – Mondavezan (A B C)
- Production d'hydroélectricité à partir des ouvrages d'eau potable :
- Mise en service de la microcentrale de Bazilège (ZAC du Rivet)
- Installation de panneaux photovoltaïques :
- Stations d'épuration de Villefranche de Lauragais, Revel et Auterive
- Réservoirs de Pechbusque
- Bâtiments de Toulouse Montaudran et Maureville

### H. Les achats

Bilan 2023 :

- Installation, formation et prise en main de notre logiciel métier.
- Mise en place de solutions pour faire face aux problèmes liés à la flambée des prix.
- Optimisation des achats avec plusieurs actions déjà réalisées :
  - mise en place de réunions et d'échanges avec les Centres d'exploitation
  - requêtes sur Astre pour connaître la consommation de nos marchés
  - cartographie des achats en cours de réalisation
- Refonte et actualisation de notre règlement interne des achats afin de simplifier et d'améliorer nos procédures.

Projets pour 2024 :

- Continuer de prendre en main notre logiciel métier (des paramétrages sont à réaliser).
- Continuer l'optimisation des achats.
- Travailler sur une Charte des achats.
- Continuer à trouver des solutions dans la relance des marchés pour faire face aux problèmes liés à la flambée des prix.

## 2. POURSUITE DU PPI

Entre 2018 et 2021, les schémas d'eau et d'assainissement ont été présentés à l'ensemble des élus en Commissions Territoriales afin d'en extraire une hiérarchisation des opérations à réaliser à l'échelle des Communes, des CT et ensuite du périmètre de Réseau31. Il en résulte des projets de PPI[YO1]. Toutefois, l'équilibre du fonctionnement mais surtout le résultat des appels d'offres modifie les sommes initialement prévues pour chaque opération. Certaines ont été relancées, d'autres accusent une forte augmentation qui en moyenne représente + 12% sur l'ensemble des opérations.

En conséquence, des hypothèses sont étudiées pour décaler la fin du PPI et de fait les opérations prévues sur 2025, 2026 pourraient être décalées d'un an ou deux.

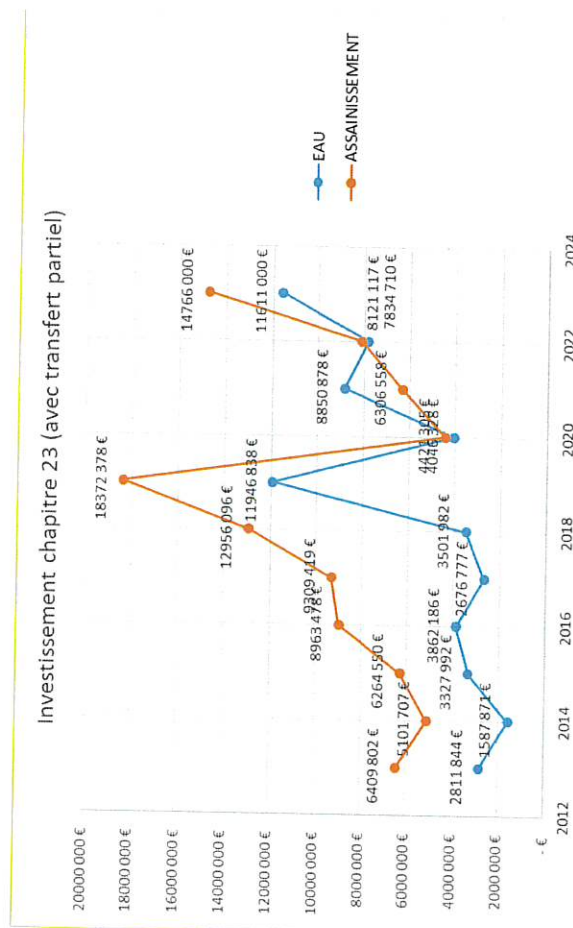
Ainsi, la réalisation de ces PPI renvoi à l'équilibre :

- De la section de fonctionnement
- Du coût des opérations : depuis 2024 évolution des indices des coûts de la construction :

2024	2025	2026	2027	2028
+ 2 %	+ 4 %	+ 6 %	+ 8 %	+ 10 %

Ce qui entraîne une plus-value des coûts des opérations de 2.33 M€ HT.

- Du coût des emprunts qui viennent charger le fonctionnement



## A. Les prospectives financières

Les investissements intégrés dans la prospective sont financés par 30 % de subventions (en moyenne) et 50 à 70 % d'emprunts. La politique de l'emprunt est abordée ci-dessus. Il est à noter que les emprunts sont affectés à chaque opération, il ne s'agit pas d'emprunts globalisés « d'équilibre ». Lorsque les subventions sont supérieures, cela libère des marges de manœuvre pour ajouter de nouvelles opérations. De fait, la prospective est en évolution permanente au gré des décisions et des choix d'investissements. Ce pilotage par la prospective et un plan pluriannuel d'investissement s'inscrit totalement dans une nouvelle gouvernance qui implique les élus des territoires.

Les hypothèses de travail sont basées sur les éléments décrits dans ce document, avec une baisse de 10% des charges générales, une augmentation de l'ordre de 2% des recettes et des emprunts dont les taux ont doublé en une année.

La fin du rattrapage des amortissements sera inscrite au moment de la reprise des résultats du CA et du vote de la DM1.

## B. La liste des actions qui verront le jour en 2023

CT01	Sainte Livrade	Création du système d'assainissement
CT02	Castelnau d'Estretrefonds	Délestage des quartiers Boulbènes et Gare
CT03	Villematier	Création d'un système d'assainissement aux Rayguades
CT04	Paulhac	Création d'une station d'épuration
CT04	Gemil	Création d'une station d'épuration
CT06	Plaisance du Touch	Suite des travaux d'extension de la station d'épuration
CT06	Fontenilles	Raccordement du quartier des Genêts sur le système Aussonnelle
CT09	Gragnaque	travaux d'extension de la station d'épuration
CT09	Mourville Hautes	Création d'un système d'assainissement
CT09	Revel	Extension de la station d'épuration
CT11	Auterive	Reconstruction et extension de la station d'épuration
CT11	Beauteville	Création d'un système d'assainissement
CT12	Lavelanet de Comminges	Raccordement sur le système d'assainissement de St Julien sur Garonne
CT14	Rieux Volvestre	Création de réseau bourg évêché
CT14	Salles du Salat	Mise en service de la station d'épuration
CT15	Saint Béat	Création d'un système d'assainissement
CT15	Gouaux de Larboust	Préparation des travaux de requalification de la station d'épuration

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le 17/10/2023

ID : 031-200023596-20231016-231016\_09-DE







**En eau potable**

CT01	Grenade	Réfection de réseau rue Teisseire
CT01	SIEVGHSCC	Rénovation du réservoir de Cadours
CT02	SIEVGHSCC Fronton	Travaux de création d'une unité de stockage mutualisée pour le SIEHG et la commune de Fronton
CT02	SIEVGHSCC	Renforcement du transport entre la bache de Villeneuve et le réservoir de Vacquiers
CT06	Plaisance du T. La Salvétat	Etude du renforcement du stockage
CT09	CC Terre du Lauragais	Renforcement du réseau HP sud
CT09	Revel	Renouvellement de réseaux
CT09	Verfeil	Renforcement du réseau HP
CT10	CD31 PSE	Travaux électriques
CT10	SICOVAL	Construction du réservoir de Rebique
CT12	Garonne Salat Arize	Travaux de pose du réseau d'adduction et construction du réservoir
CT14	Saleich	Renouvellement de réseau
CT15	Multi-sites	Equipements de désinfection
CT15	Boutx & Melles	Pose de compteurs et modifications hydrauliques

**En eau brute**

CT09	Verfeil	Mise en conformité du barrage de Balerne 63ème tranche des travaux d'étanchéité et de soutènement du Canal de St Martory
CT07	Béart	Suite du contrat de canal et de la réimplantation expérimentale de nappe
CT07	Béart	Construction d'une centrale hydroélectrique au Bourgaill

**Eaux pluviales**

CT06	Muretain aggl	Création bassin tampon rue de la Gare à Fonsorbes
CT12	Rieux Volvestre	Reprise de réseau bourg évêché

**C. Des investigations prospectives**

RESEAU31 prévoit d'engager des réflexions afin de faire face au développement de ses territoires ainsi qu'au réchauffement climatique :

- **Recherche d'économie sur les achats d'eau**

« Oser expérimenter en investissant raisonnablement ». Sur le secteur de Plaisance du Touch et Salvétat Saint Gilles, Réseau31 achète annuellement 1 670 000 m3. Une amélioration rapide de 5% du rendement conduit directement à une économie d'eau de 83 500 m3 et à une économie financière de 45 000€. Ce secteur se prête à l'expérimentation des recherches de fuite assistées par l'Intelligence Artificielle et permettrait de tester la capacité de ciblage rapide des zones de fuites. En cascade, nos interventions seraient plus efficaces et rapides, avec un taux de détection des fuites 2 à 3 fois supérieur aux méthodes classiques. L'expérimentation des recherches de fuite serait complétée par la pose semi-permanentes de microphones dans les zones identifiées par l'IA. Réseau31 lance une lettre d'intention auprès de l'AEAG afin d'être subventionné à 70% sur cette expérimentation.

- **Création d'une unité de dépotage des sous-produits d'assainissement**

Réseau31 dans le cadre de ses missions d'entretien des réseaux d'eaux usées effectuent ses dépotages de camion hydrocureur auprès du titulaire du marché « traitement des sous-produits d'assainissement » ASTEO situé en périphérie de TOULOUSE, suite à l'appel d'offre du 29/06/2020 pour lequel il était le seul candidat. En 2021, nous avons subi une fermeture programmée de 19 semaines d'ASTEO, conduisant RESEAU31 à conventionner avec la Régie Communautaire de l'Eau et de l'Assainissement Collectif (RCEAC) du bassin Graulhetois (site de GRAULHET situé à 67 kms de Toulouse) afin d'assurer sa continuité de service. Depuis, Réseau31 est confronté à des pertes d'exploitation répétées, conséquence directe de fermeture imprévue et à durée indéfinie de ce prestataire.

Les aléas de notre prestataire sont de plus en plus fréquents et sur des durées inacceptables pour notre service. Par exemple, pour l'année 2022, il y a eu 98 jours de fermeture. Et à ce jour, mi-septembre 2023, il y a déjà plus de 50 jours de fermeture pour l'année 2023. Les pertes d'exploitation demeurent pénalisantes pour Réseau31 du fait des manquements récurrents de notre prestataire.

La société SARP SUD OUEST voisine des locaux de Réseau31 à Montaudran accepte de recevoir les produits de dépotage dans des quantités limitées, à savoir la valeur d'1 camion par semaine. Cette solution bien qu'insuffisante (nos besoins étant de 6 à 7 camions par semaine) nous permet d'éviter une partie des trajets jusque GRAULHET. Pour votre information, Réseau31 a étudié en 2023, l'opportunité financière et stratégique de construction d'un site de dépotage spécifique pour recevoir les matières issues du curage sur son territoire.

Le projet situé sur la STEP de Villefranche de Lauragais, nécessiterait de faire des travaux en 2024 de l'ordre de 200 000 €. La mise en service prévue pour septembre permettrait une économie directe liée aux déplacements et pertes d'exploitation de 24 000 €/an. A cela s'ajoutera une baisse des coûts d'évacuation des déchets. En effet, aujourd'hui le processus de dépotage conduit à payer l'évacuation des eaux et des matières solides du camion. Dans le projet de Villefranche de Lauragais, un système d'évacuation des eaux et d'évaporation permettra d'économiser l'évacuation du poids liquide.

- **Incitation à la mise en conformité des assainissements non collectifs**

La mise en place des pénalités dans le cadre des absences de réhabilitations des ANC suite aux ventes de biens immobiliers a été votée en avril 2023. L'adaptation de l'outil informatique s'est fait en mai-juin 2023. Les pénalités sont effectives depuis juillet 2023 et vont déclencher des factures 6 mois plus tard, soit dès janvier 2024. Les recettes 2024 attendues sont de l'ordre de 200 000 € / an.

L'objectif premier reste bien sûr d'inciter les usagers à la réhabilitation, une dizaine de réhabilitation déposée à la fin de l'été suite au 100 premiers courriers alertant sur les pénalités encourues.

# BUDGET EAU POTABLE

Fin conv TM et Sicoval Tarif unique

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le 17/10/2023



Hors Auterive  
ID : 031-200023596-20231016-231016\_09-DE

	2019	2020	2021	2022	2023			
	CA	CA	CA	CA	BP + DM1 + DM2			
<b>RECETTES</b>								
013 Atténuation de charges	409 229 €	509 769 €	610 307 €	846 044 €	1 015 670 €	745 670 €	745 670 €	745 670 €
70 Ventes (hors redevances Agence)	16 881 035 €	15 983 248 €	17 386 184 €	17 679 689 €	19 691 394 €	19 313 015 €	19 880 152 €	20 147 230 €
71 Subventions	19 700 €	22 148 €	12 000 €	9 737 €	7 590 €	5 820 €	4 860 €	3 923 €
75 Autres produits de gestion courante	6 646 760 €	5 523 120 €	6 682 542 €	6 398 708 €	6 232 534 €	5 833 000 €	5 891 330 €	5 950 250 €
76 Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
77 Produits exceptionnels	150 154 €	337 669 €	350 493 €	239 297 €	264 475 €	212 760 €	212 760 €	212 760 €
78 Reprise sur provision et dépréciation	2 084 950 €	- €	13 300 €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement (r)</b>	<b>26 191 828 €</b>	<b>22 375 954 €</b>	<b>25 054 826 €</b>	<b>25 173 476 €</b>	<b>27 211 663 €</b>	<b>26 110 265 €</b>	<b>26 734 772 €</b>	<b>27 059 833 €</b>
Opérations d'ordre entre sections	150 406 €	26 399 €	364 049 €	347 518 €	1 217 322 €	1 217 322 €	1 217 322 €	1 217 322 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 342 234 €</b>	<b>22 402 353 €</b>	<b>25 418 875 €</b>	<b>25 520 994 €</b>	<b>28 428 985 €</b>	<b>27 327 587 €</b>	<b>27 952 094 €</b>	<b>28 277 155 €</b>

<b>DEPENSES</b>								
011 Charges à caractère général	8 548 021 €	8 891 615 €	9 772 853 €	9 408 307 €	12 064 359 €	9 932 330 €	10 131 090 €	9 220 100 €
012 Charges de personnel	5 311 105 €	6 180 491 €	6 753 222 €	7 419 097 €	8 023 823 €	9 040 580 €	9 176 190 €	9 313 840 €
014 Atténuation de recettes (AEAG)	1 647 918 €	1 711 215 €	2 394 183 €	2 070 494 €	1 741 688 €	1 866 870 €	1 885 540 €	1 904 400 €
65 Autres charges de gestion courante	1 025 022 €	995 075 €	1 193 636 €	1 082 085 €	2 171 384 €	2 332 880 €	2 442 880 €	2 558 380 €
66 Intérêts de la dette	316 672 €	243 975 €	219 371 €	234 365 €	306 300 €	360 563 €	436 482 €	511 859 €
67 Charges exceptionnelles	1 213 426 €	243 480 €	363 162 €	202 319 €	574 451 €	576 806 €	579 182 €	579 182 €
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement (d)</b>	<b>18 062 163 €</b>	<b>18 265 851 €</b>	<b>20 696 427 €</b>	<b>20 416 667 €</b>	<b>24 882 005 €</b>	<b>24 110 028 €</b>	<b>24 651 364 €</b>	<b>24 087 761 €</b>
042 Opérations d'ordre entre sections	899 835 €	971 547 €	977 445 €	- 1 000 €	7 358 196 €	2 756 000 €	2 756 000 €	2 756 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>18 961 998 €</b>	<b>19 237 398 €</b>	<b>21 673 871 €</b>	<b>20 415 667 €</b>	<b>32 240 201 €</b>	<b>26 866 028 €</b>	<b>27 407 364 €</b>	<b>26 843 761 €</b>

<b>Epargne brute (r-d)</b>	<b>8 129 664 €</b>	<b>4 110 103 €</b>	<b>4 358 399 €</b>	<b>4 756 809 €</b>	<b>2 329 658 €</b>	<b>2 000 236 €</b>	<b>2 083 408 €</b>	<b>2 972 071 €</b>
----------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<b>TOTAL INTÉRÊTS DE LA DETTE (I)</b>	<b>286 300 €</b>	<b>316 672 €</b>	<b>243 975 €</b>	<b>219 371 €</b>	<b>306 300 €</b>	<b>360 563 €</b>	<b>436 482 €</b>	<b>511 859 €</b>
---------------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

<b>Epargne de gestion courante (r-d+I)</b>	<b>8 415 964 €</b>	<b>4 426 776 €</b>	<b>4 602 375 €</b>	<b>4 976 180 €</b>	<b>2 635 958 €</b>	<b>2 360 799 €</b>	<b>2 519 890 €</b>	<b>3 483 931 €</b>
--	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<b>TOTAL REMBOURSEMENT CAPITAL (C)</b>	<b>1 117 491 €</b>	<b>949 968 €</b>	<b>885 311 €</b>	<b>1 099 959 €</b>	<b>1 033 300 €</b>	<b>1 002 206 €</b>	<b>1 041 906 €</b>	<b>960 673 €</b>
--	--------------------	------------------	------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------------

<b>Epargne nette (r-d-C)</b>	<b>7 012 174 €</b>	<b>3 160 135 €</b>	<b>3 473 089 €</b>	<b>3 656 850 €</b>	<b>1 296 358 €</b>	<b>998 031 €</b>	<b>1 041 502 €</b>	<b>2 011 399 €</b>
------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------------	--------------------	--------------------

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>								
10 Dotations - Reserves	1 964 788 €	5 642 669 €	5 459 233 €	3 877 362 €	107 593 €	25 222 €	24 249 €	19 011 €
13 Subventions d'équipements	548 240 €	626 776 €	2 399 554 €	3 241 416 €	3 445 438 €	1 440 000 €	1 440 000 €	1 440 000 €
16 Emprunts	12 756 €	44 252 €	1 165 000 €	3 736 163 €	2 514 000 €	2 916 000 €	2 916 000 €	2 916 000 €
23 Immobilisations en cours	- €	- €	- €	24 020 €	5 100 €	- €	- €	- €
27 Autres immobilisations financières	26 648 €	- €	- €	- €	30 000 €	- €	- €	- €
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 552 433 €</b>	<b>6 313 697 €</b>	<b>9 023 787 €</b>	<b>10 878 962 €</b>	<b>6 102 131 €</b>	<b>4 381 222 €</b>	<b>4 380 249 €</b>	<b>4 375 011 €</b>
021 Virement section d'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
4582 Opérations comptes de tiers	4 940 €	65 889 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
040 Opérations patrimoniales	899 835 €	13 390 €	- €	315 905 €	200 000 €	328 722 €	328 722 €	328 722 €
041 Dotations aux amortissements	- €	971 547 €	977 442 €	6 131 286 €	7 358 196 €	4 106 000 €	2 756 000 €	2 756 000 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 457 208 €</b>	<b>7 364 523 €</b>	<b>10 001 229 €</b>	<b>17 326 153 €</b>	<b>13 660 327 €</b>	<b>8 815 944 €</b>	<b>7 464 971 €</b>	<b>7 459 733 €</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>								
10 Dotations - Reserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
13 Subventions d'équipements	106 048 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
16 Remboursement capital de la dette	1 117 491 €	949 968 €	885 311 €	1 099 959 €	1 033 300 €	1 002 206 €	1 041 906 €	960 673 €
20-23 Dépenses d'équipements	8 133 837 €	8 553 128 €	11 418 778 €	8 189 034 €	15 813 922 €	7 242 330 €	7 242 330 €	7 242 330 €
27 Autres immobilisations financières	70 851 €	7 670 €	- €	- €	- €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>9 428 226 €</b>	<b>9 510 766 €</b>	<b>12 304 088 €</b>	<b>9 288 993 €</b>	<b>16 847 222 €</b>	<b>8 274 536 €</b>	<b>8 314 236 €</b>	<b>8 233 003 €</b>
040 Opérations d'ordre entre sections	150 406 €	26 399 €	364 139 €	347 518 €	1 217 322 €	210 000 €	210 000 €	210 000 €
041 Opérations d'ordre entre sections	7 670 €	13 390 €	- €	315 905 €	200 000 €	328 722 €	328 722 €	328 722 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>9 586 303 €</b>	<b>9 550 555 €</b>	<b>12 668 227 €</b>	<b>9 952 416 €</b>	<b>18 264 544 €</b>	<b>8 813 258 €</b>	<b>8 852 958 €</b>	<b>8 771 725 €</b>

**Hypothèses à compter de 2024**

- Recalcul des FP, FG + GVT 1,5 %
- Electricité achetée pour 2024 et même coût ensu
- Baisse du 011 de 10%
- Aug des FG 5%
- Vente d'eau SAGe a diminuer en 2027

**Hypothèses de travail :**

- Subventions 25 % des inv
- Emprunt 60 % de l'autofinancement
- Tarifs +2% à compter de 2024

**Auterive non pris en compte**

## BUDGET ASSAINISSEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	CA	CA	CA	CA	BP + DM1 + DM2			
<b>RECETTES</b>								
013 Attenuation de charges	16 000 €	92 213 €	50 471 €	45 702 €				
70 Ventes (hors redevances Agence)	20 869 724 €	20 520 824 €	23 898 248 €	23 731 301 €	28 842 104 €	25 272 358 €	25 723 180 €	25 940 740 €
74 Subventions	973 536 €	787 425 €	1 440 158 €	1 515 878 €	845 159 €	448 568 €	410 770 €	577 335 €
75 Autres produits de gestion courante	2 275 304 €	1 957 807 €	2 368 983 €	2 203 904 €	2 362 996 €	2 386 630 €	2 410 500 €	2 434 610 €
76 Produits financiers	293 090 €	157 759 €	157 759 €	157 760 €	157 760 €	157 760 €	157 760 €	157 760 €
77 Produits exceptionnels	1 525 955 €	389 705 €	523 461 €	596 873 €	293 746 €	184 050 €	184 050 €	184 050 €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement (r)</b>	<b>25 953 609 €</b>	<b>23 905 733 €</b>	<b>28 439 080 €</b>	<b>28 251 418 €</b>	<b>32 545 715 €</b>	<b>28 493 316 €</b>	<b>28 930 210 €</b>	<b>29 338 445 €</b>
Opérations d'ordre entre sections	4 581 030 €	264 025 €	3 616 707 €	8 280 774 €	2 236 763 €	800 000 €	800 000 €	800 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 534 639 €</b>	<b>24 169 758 €</b>	<b>32 055 787 €</b>	<b>36 532 192 €</b>	<b>34 782 478 €</b>	<b>29 293 316 €</b>	<b>29 730 210 €</b>	<b>30 138 445 €</b>

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>DEPENSES</b>								
011 Charges à caractère général	6 668 690 €	6 912 709 €	8 351 413 €	8 218 662 €	10 954 403 €	8 988 600 €	9 173 320 €	9 362 400 €
012 Charges de personnel	5 228 097 €	5 347 849 €	6 274 203 €	6 246 496 €	7 366 284 €	7 784 501 €	7 901 020 €	8 019 290 €
014 Attenuation de recettes (AEAG)	1 743 369 €	1 654 780 €	1 960 638 €	1 851 985 €	1 708 311 €	1 725 400 €	1 742 660 €	1 760 090 €
65 Autres charges de gestion courante	317 077 €	681 386 €	2 174 331 €	1 376 415 €	1 530 752 €	1 535 550 €	1 556 550 €	1 577 870 €
66 Intérêts de la dette	1 803 952 €	1 796 869 €	1 804 352 €	1 687 530 €	1 880 200 €	1 721 825 €	1 863 591 €	1 874 559 €
67 Charges exceptionnelles	862 416 €	424 677 €	333 485 €	719 967 €	830 432 €	433 161 €	435 431 €	438 000 €
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement (d)</b>	<b>16 623 602 €</b>	<b>16 818 270 €</b>	<b>20 898 423 €</b>	<b>20 101 055 €</b>	<b>24 270 382 €</b>	<b>22 189 037 €</b>	<b>22 672 572 €</b>	<b>23 032 209 €</b>
Opérations d'ordre entre sections	10 879 833 €	6 531 886 €	3 750 201 €	13 921 243 €	13 021 990 €	6 730 000 €	6 730 900 €	6 731 827 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>27 503 435 €</b>	<b>23 350 155 €</b>	<b>24 648 623 €</b>	<b>34 022 298 €</b>	<b>37 292 372 €</b>	<b>28 919 037 €</b>	<b>29 403 472 €</b>	<b>29 764 036 €</b>

<b>Epargne brute (r-d)</b>	<b>9 330 007 €</b>	<b>7 087 463 €</b>	<b>7 540 657 €</b>	<b>8 150 363 €</b>	<b>8 275 333 €</b>	<b>6 304 280 €</b>	<b>6 257 638 €</b>	<b>6 306 236 €</b>
----------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<b>TOTAL INTÉRÊTS DE LA DETTE (I)</b>	<b>1 803 952 €</b>	<b>1 796 869 €</b>	<b>1 804 352 €</b>	<b>1 687 530 €</b>	<b>1 880 200 €</b>	<b>1 721 825 €</b>	<b>1 863 591 €</b>	<b>1 874 559 €</b>
---------------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<b>Epargne de gestion courante (r-d+I)</b>	<b>11 133 959 €</b>	<b>8 884 332 €</b>	<b>9 345 009 €</b>	<b>9 837 892 €</b>	<b>10 155 533 €</b>	<b>8 026 104 €</b>	<b>8 121 229 €</b>	<b>8 180 795 €</b>
--	---------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<b>TOTAL REMBOURSEMENT CAPITAL (C)</b>	<b>4 611 100 €</b>	<b>3 934 185 €</b>	<b>4 177 044 €</b>	<b>4 377 067 €</b>	<b>4 633 100 €</b>	<b>4 454 956 €</b>	<b>4 346 358 €</b>	<b>4 247 315 €</b>
--	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<b>Epargne nette (r-d-C)</b>	<b>4 718 907 €</b>	<b>3 153 279 €</b>	<b>3 363 613 €</b>	<b>3 773 296 €</b>	<b>3 642 233 €</b>	<b>1 849 323 €</b>	<b>1 911 279 €</b>	<b>2 058 921 €</b>
------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>								
10 Dotations - Reserves	10 637 635 €	445 103 €	436 148 €	447 667 €	234 480 €	178 046 €	166 565 €	70 710 €
13 Subventions d'équipements	6 678 959 €	5 247 771 €	3 526 828 €	4 160 121 €	2 717 104 €	1 760 000 €	1 760 000 €	2 176 770 €
16 Emprunts	5 973 000 €	- €	2 897 716 €	7 225 816 €	2 500 000 €	7 144 000 €	3 744 000 €	4 630 571 €
23 Immobilisations en cours	- €	- €	- €	11 232 €	22 506 €	- €	- €	- €
27 Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	30 000 €	- €	- €	- €
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>23 289 594 €</b>	<b>5 692 875 €</b>	<b>6 860 692 €</b>	<b>11 844 836 €</b>	<b>5 504 090 €</b>	<b>9 082 046 €</b>	<b>5 670 565 €</b>	<b>6 878 052 €</b>
021 Virement section d'exploitation	- €	616 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
023 Virement section d'exploitation	- €	50 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
040 Opérations d'ordre entre sections	10 573 033 €	6 315 786 €	3 431 663 €	13 892 239 €	12 363 052 €	6 700 000 €	6 700 000 €	6 700 000 €
041 Opérations patrimoniales	850 000 €	76 890 €	71 285 €	624 807 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>34 712 627 €</b>	<b>12 136 167 €</b>	<b>10 363 640 €</b>	<b>26 361 883 €</b>	<b>18 067 142 €</b>	<b>15 982 046 €</b>	<b>12 570 565 €</b>	<b>13 778 052 €</b>

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>								
10 Dotations - Reserves	6 993 231 €	2 475 €	52 595 €	- €	- €	- €	- €	- €
16 Remboursement capital de la dette	4 611 100 €	3 934 185 €	4 177 044 €	4 377 067 €	4 633 100 €	4 454 956 €	4 346 358 €	4 247 315 €
20 Immobilisations incorporelles	637 500 €	255 901 €	289 765 €	333 464 €	616 767 €	208 940 €	211 030 €	213 150 €
21 Immobilisations corporelles	1 746 000 €	2 715 316 €	3 396 018 €	2 846 612 €	5 436 077 €	5 436 077 €	5 436 077 €	5 436 077 €
23 Immobilisations en cours	18 873 903 €	8 402 922 €	9 079 172 €	8 125 145 €	17 066 104 €	8 000 000 €	8 000 000 €	9 894 389 €
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>32 861 734 €</b>	<b>15 310 798 €</b>	<b>16 994 594 €</b>	<b>15 682 287 €</b>	<b>27 752 047 €</b>	<b>18 099 974 €</b>	<b>17 993 466 €</b>	<b>19 790 931 €</b>
041 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 889 160 €	257 950 €	546 584 €	745 212 €	2 171 438 €	800 000 €	800 000 €	800 000 €
041 Opérations patrimoniales	850 000 €	76 890 €	71 285 €	624 807 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>35 600 894 €</b>	<b>15 645 638 €</b>	<b>17 612 463 €</b>	<b>17 052 306 €</b>	<b>30 123 485 €</b>	<b>19 099 974 €</b>	<b>18 993 466 €</b>	<b>20 790 931 €</b>

## Hypothèses de travail :

- . Subventions réelles (11ème programme)
- . Avec les nouveaux adhérents et le PPI
- . Crédits territoriaux 500 k€
- . Baisse de 10% du 011
- . Impact du pt d'indice + GVT 1,5%
- . Suppression prime épuratoire 700 k€ en 23

## Emprunts :

- . Sur les opérations sup à 50 k
- . De 50 % pour step et 60 à 75 % pour réseaux
- . De 50 % pour les branchements

## Travaux :

- . PPI 66,5 M€
- . 1,2 M€ de branchements